

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 12 MAI 2017
AFFJUR/GLLF/MM**

C.M. 04.17.

Date de convocation : 5 mai 2017
Date d'affichage : 5 mai 2017
Compte-rendu succinct : 17 mai 2017

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35

L'an deux mille dix sept, le douze mai, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MME IOSUB - MME SIMONOT - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. BEKKOUCHE - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB - MME DENIS - MME SEGHIRI (arrivée à 20 h 50) - M. MENDY - MME JANIAUD-VERGNAUD - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME MANDILE - M. DAMONT (arrivé à 21 h) - M. BENARAB - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : M. GUILLOU (POUVOIR M. BENELHABIB) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - MME SANE (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - MME QUATREHOMME (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - MME WAYACK PAMBE (POUVOIR MME SIMONOT) - M. MOHAMED (POUVOIR M. FROSSARD).

SECRETAIRE : M. FOURNIER.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2017 est adopté à l'**unanimité**.

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

17.04.01. - COMMUNICATION DU RAPPORT COMPORTANT LES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE CONCERNANT LES EXERCICES 2010 ET SUIVANTS.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, prend acte de la tenue du débat concernant le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes suite à l'examen de la gestion de la commune de Torcy des exercices 2010 à 2015.

17.04.02. - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CONSTRUCTION DE LOCAUX A USAGE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE POUR LE GROUPE SCOLAIRE « LE CLOS DE LA FERME ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, relative à la réalisation par la Ville des travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire « Le Clos de la Ferme », situé allée du Grand Breuil. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

17.04.03. – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR LA REFECTION DE L'ECLAIRAGE DE LA GRANDE SALLE DU GYMNASSE DE L'ARCHE GUEDON (PLACE DES RENCONTRES 77200 TORCY).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation de l'éclairage de la grande salle du gymnase de l'Arche Guédon situé Place des rencontres à Torcy dont le montant est estimé à 32 700 € HT. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 6 540 € auprès du Conseil Régional d'Ile de France et à signer tous actes ou documents nécessaires à cet effet.

17.04.04. – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR LA REFECTION DU TERRAIN DE PROXIMITE COURS DES LACS A TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réfection du terrain de proximité dont le montant est estimé à 28 960 € HT. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 4 344 € auprès du Conseil Régional d'Île de France, et à effectuer toutes formalités nécessaires à cet effet.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU CONTROLE DE GESTION

17.04.05. - ANNULATION DU TITRE DE RECETTE DES FRAIS DE LA LOCATION DE LA SALLE DE LA MAISON DES FETES FAMILIALES A MADAME RIZZO ALISON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'annulation du titre de recette et le remboursement à Madame RIZZO Alison d'un montant de 340 € versé lors de la réservation de la salle de la Maison des Fêtes Familiales, en raison d'un cas de force majeure survenu le 12 mars 2017 (panne générale d'électricité).

07.04.06. - PRESENTATION DES RAPPORTS RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE ET DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - ANNEE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport retraçant les actions entreprises par la commune au titre de l'attribution du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France, pour l'année 2016.

17.04.07. - PRESENTATION DU RAPPORT RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - ANNEE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au titre de l'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine, pour l'année 2016.

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES

17.04.08. - CONVENTION AVEC OSICA POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOCOMMUNICATIONS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention entre OSICA et la Ville de Torcy, relative à l'installation d'un relais de radiocommunications sur l'immeuble sis 2, allée des Gradins à Torcy et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

17.04.09. SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (SDA-ADAP) POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES SERVICES DE TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage sur le maintien de l'accessibilité des points d'arrêt déjà accessibles sur le territoire de la commune de Torcy et à réaliser les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt prioritaires selon le calendrier et le financement présentés. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent au SDA-ADAP.

16.04.10. - CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU MARCHE COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT ET CHOIX DU DELEGATAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de la S.A.S. de Gestion "LOISEAU MARCHÉS", comme délégataire pour l'exploitation du marché communal d'approvisionnement, représentée par Monsieur Rémi Loiseau, agissant au nom et pour le compte des Héritiers J. Cordonnier. Il approuve les termes de la convention de délégation de service public sous forme d'affermage pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2017. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses annexes.

DIRECTION DE L'URBANISME

16.04.11. - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-VALLEE/VAL MAUBUEE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 à la convention d'intervention foncière entre la Commune de Torcy, la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter ledit avenant et tous les actes en découlant.

16.04.12. - ALIENATION DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 12 ET DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 13 - 20 AVENUE DE LINGENFELD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de cession de l'appartement sis 20 avenue de Lingenfeld et de son box à Mademoiselle Marjorie THOMAS au prix de 164 000 € net vendeur. Il autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte authentique à intervenir.

CABINET

MOTION – LIAISON D'INTERET COMMUNAUTAIRE A4 – RN36 : LES COMMUNES DE SEINE ET MARNE DEMANDENT A L'ETAT DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, condamne le changement de position de l'Etat quant à l'aménagement du barreau de liaison A 4 – RN36, depuis le printemps 2015 et refuse que ledit aménagement soit tributaire d'arrangements opaques entre l'Etat et son concessionnaire autoroutier la SANEF. Il rappelle à l'Etat ses engagements du 27 juillet 2012. Il soutient le Département dans sa volonté d'ouvrir ce barreau à la circulation dans les plus brefs délais. Il exige que l'Etat fasse diligence et demande à la SANEF d'appliquer les modifications nécessaires pour mettre le projet en conformité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15 le douze mai deux mille dix sept.

Guillaume LE LAY-FELZINE,

Maire de Torcy.